



Saint-Denis le 21 février 2017,

Suite à l'événement survenu au CTM en novembre 2016, 23 agents du CTM ont été suspendus. La municipalité s'appuyant sur une enquête administrative en a profité pour décider de la privatisation des services du CTM (gardiennage, fêtes) et de la suppression des logements de fonction (4 familles concernées dont 12 enfants). Cette suspension collective a eu pour conséquence également la baisse des salaires des collègues. La Ville décide de créer un service événementiel, mais sans y intégrer les agents, puisqu'ils doivent à nouveau postuler et qu'ils ne sont pas prioritaires, c'est une façon de démettre les collègues de leurs fonctions sans l'admettre : première peine !

Pour les syndicats mobilisés dans cette lutte, la mairie joue le pourrissement et le mépris en refusant de donner les conclusions de l'enquête administrative. Jusqu'aujourd'hui, elle le refuse aux élus, aux syndicats et aux salariés concernés, elle jette le doute et le déshonneur sur l'intégrité des collègues : deuxième peine !

Alors que la grève dure depuis plus de deux semaines, la Municipalité communique largement dans les journaux, mais refuse tout dialogue avec les agents et leurs syndicats en imposant la levée du piquet de grève comme préalable à toute discussion. Il faut savoir également que le gardiennage est à présent assuré par du privé et que le service des fêtes a également été fermé, tout cela sans passage au Comité Technique Paritaire et qu'on demande aux agents d'intégrer d'autres services le temps du reclassement et cela encore sans passage au CTP. (Attention, on est dans du lock out, une pratique du MEDEF). En s'acharnant à vouloir privatiser et en refusant toute négociation dans le cadre d'une grève, notre maire PC trahit son héritage ouvrier, malgré le désaccord de certains élus de sa majorité et de l'opposition.

La municipalité fait part de dysfonctionnements pour justifier cette réorganisation. Nous lui rappelons que des faits similaires à novembre dernier se sont déroulés en 2015 et qu'aucune mesure de sécurité, ni de mise en place de protection des agents n'a été prise. Nous estimons donc que ce dysfonctionnement est de la responsabilité des élus. Rappelons qu'au CTM il y a une direction et en mairie des directeurs généraux pour assurer l'intégrité et la bonne continuité du service public.

Il est trop facile de taper sur le petit personnel !

Résultats :

- Agents salis dans leur dignité malgré leur intégrité
- Agents en dépression nerveuse
- Agents subissant une perte du pouvoir d'achat
- Agents expulsés de leur logement
- Impact sur leur vie de famille

Est ce le genre de politique sociale que veut mener la Ville ???

**RDV Vendredi 24 février 2017
Barbecue-Débrayage de 11h à 14h
sur le piquet de grève du Centre Technique Municipal – M° St Denis Université**

GREVE RECONDUCTIBLE AU CTM : PAROLES DE SALARIÉS

Contre la privatisation et les sanctions déguisées !



Agent au service des fêtes depuis 17 ans. Depuis 2001 jusqu'aujourd'hui, j'ai toujours eu de très bonnes évaluations. On a donné quand même beaucoup pour ce service. Il y a de la pénibilité au travail, ça use les corps, mais on fait le boulot. Ils disent qu'il y a trop d'effectifs, qu'il faut privatiser et réduire l'équipe, pourtant ils engagent des saisonniers plusieurs mois par an. Du boulot dans notre service il y en a, mais ils veulent précariser.

Agent au service des fêtes depuis 17 ans. Ils disent qu'ils veulent faire des économies, et que les heures sup c'est de notre faute, mais les notes de missions ce sont eux qui nous les donnent, on répond aux besoins des associations. Ils disent qu'ils privatisent pour une question de sécurité, mais en fait c'est l'économie la vraie raison, et comme ça ils nous sanctionnent.

Chauffeur poids lourd au service des fêtes depuis 10 ans. Le travail me plaît, il y a une bonne équipe et une bonne ambiance. Mais il n'y a pas de reconnaissance des agents et de l'humain. Manque de dialogue. Les problèmes, ils les connaissent, mais ils ne les gèrent pas. Et puis, quand le soir on arrive sur une fête de quartier pour ranger le matériel, on arrive à dialoguer y compris avec les jeunes pour que ça se passe bien. Et comme nous connaissons le territoire, ça se passe bien. La privatisation coutera cher y compris socialement.



Un autre collègue avec 7 ans d'ancienneté. Quand tu fais des fêtes sur Franc-Moisin et que c'est fait par le privé, comment tu gères les conflits alors que les personnels sont en turn over et ne connaissent pas les habitants ? Pour les 23 collègues, tout cela aurait pu être géré autrement puisque nous sommes innocentés par l'enquête de police. Les élus et la direction du CTM, ils n'ont pas agi avant et maintenant on nous fait porter le chapeau. Cette histoire est un prétexte pour privatiser. C'est du mépris !



Collègue qui perd son logement de fonction. Avec leur restructuration, on a des engagements, des responsabilités en face qu'on ne peut plus assûmer. Ils disent qu'ils nous accompagnent avec une assistante sociale, oui, ils nous accompagnent, mais vers la sortie. Alors tu travailles bien, sans faute professionnelle, t'es consciencieux, tu penses que tu peux aller jusqu'à la retraite dans 15 ans et là on te dégage. L'ambiance c'est dur-dur à la maison en ce moment.



Collègue avec 14 ans d'ancienneté. Quand la police est venue au CTM, ils ont embarqué et détérioré mon scooter neuf que j'avais acheté à crédit, alors que je leur ai fourni tous les papiers, je devrais payer les frais de leur intervention. La mairie n'apporte aucun soutien à ma démarche malgré mes courriers. C'est la triple peine, je suis innocent et traité comme coupable, mon véhicule en paye les frais et moi je suis menacé sur mon poste.



13 ans d'ancienneté, service des Fêtes. Ils ont utilisé cette affaire pour mettre en route ce qu'ils préparaient depuis des années pour faire des économies et réduire le service public. Ils veulent dissoudre parce que ça dysfonctionne. Ils essaient de nous diviser mais on va se battre, on lâchera pas l'affaire. Et on veut que le maire dise clairement que les 23 agents suspendus ne sont en rien concernés par ces faits. L'enquête n'a pu reconnaître la culpabilité de ces agents. Par contre il y a l'enquête administrative qui peut pointer les dysfonctionnements hiérarchiques, mais ça on ne veut pas nous en donner l'accès... Ils ont tapé sur le petit personnel, c'est toujours les petits qui prennent. Finalement, on a lancé un mouvement durant les vacances, depuis mercredi 8 février pour montrer qu'on est là! Et on appelle les collègues à venir discuter avec nous, pour qu'ils comprennent aussi que la privatisation c'est ce qui menace beaucoup de services de la mairie aujourd'hui.



**RDV Vendredi 24 février 2017 : Barbecue-débrayage de 11h à 14h
sur le piquet de grève du Centre Technique Municipal – M° St Denis Université**

Préavis de grève reconductibles pour tous les personnels communaux depuis le mercredi 8 février 2017 en défense des collègues travaillant au Centre Technique Municipal de Saint-Denis contre :

- La privatisation de leurs services,
- La perte de pouvoir d'achat,
- La perte des logements de fonction,
- Les agents dénoncent aussi la perte financière subie à l'occasion de leur suspension,
- La réhabilitation des collègues pénalisés, dont l'intégrité a été mise en cause dans la presse alors qu'ils sont innocents.